

## Table des matières

### ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 2

- UN PROJET POLITIQUE D'ALLIANCE POUR LA NEUTRALITE CLIMATIQUE 2
- BARBARA POMPILI A BERLIN AU CONSEIL INFORMEL DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT 2
- UN CONSEIL POUR LA FINANCE DURABLE SOUS PRESSION ET UNE NOUVELLE OBLIGATION VERTE 2
- UNE NOUVELLE COMMISSION POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ALLEMANDE (C3A) 3
- ACCORD SIGNE POUR UNE RECONVERSION STRUCTURELLE DES REGIONS MINIERES 3
- ADOPTION DU PROJET DE REFORME DE LA LOI SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES (EEG) 3
- UNE ELECTRICITE DE PLUS EN PLUS VERTE 3
- UN RAPPORT D'ETAPE TRES ATTENDU SUR LA RECHERCHE D'UN LIEU DE STOCKAGE DEFINITIF POUR LES DECHETS NUCLEAIRES 3
- UN NOUVEL OUTIL DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT SUR LE MARCHE IMMOBILIER 4

### TRANSPORTS 4

- JEAN-BAPTISTE DJEBBARI A HAMBOURG LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 4
- CONCLUSIONS DU QUATRIEME SOMMET AUTOMOBILE 4
- FORTE MONTEE EN PUISSANCE DES CONSTRUCTEURS ALLEMANDS SUR L'ELECTRIQUE 4
- LUFTHANSA TOUJOURS EN GRANDE DIFFICULTE MALGRE LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT 4
- SIEMENS S'ENGAGE A LIVRER 400 LOCOMOTIVES DE FRET A DB CARGO 5

### ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 5

- NEGOCIATIONS A HAMBOURG ENTRE LA DIRECTION D'AIRBUS ET LE SYNDICAT IG METALL 5
- OPEL SOUHAITE SUPPRIMER 2 000 EMPLOIS D'ICI FIN 2020 5
- BAISSSE DE 25 % DU CHIFFRE D'AFFAIRE DU SECTEUR DES FOIRES ET SALONS DEPUIS LE DEBUT DE LA CRISE 5
- OPTIMISME PRUDENT DU SECTEUR DE LA CHIMIE 5
- REPRISSE MOINS RAPIDE QUE PREVU POUR LES COMMANDES A DESTINATION DE L'INDUSTRIE 6
- PRISE DE DISTANCE PROGRESSIVE DU GOUVERNEMENT FEDERAL SUR UNE RATIFICATION RAPIDE DU PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE UE-MERCOSUR 6
- SOMMET UE-CHINE VIRTUEL DE LEIPZIG ET CONSEIL INFORMEL CONSACRE A LA CHINE ANNONCE POUR LE 16 NOVEMBRE 6
- LE PROJET NORTH STREAM II CONTROVERSE DANS LE CONTEXTE DE L'AFFAIRE NAVALNY 6
- PRESENTATION DU PROJET DE LOI SUR L'INSOLVABILITE DES ENTREPRISES 7

### NUMERIQUE – INNOVATION 7

- LE GOUVERNEMENT FEDERAL POURRAIT BIENTOT EXCLURE HUAWEI DES RESEAUX 5G ALLEMANDS EN LIMITANT STRICTEMENT L'UTILISATION DE SES COMPOSANTS 7

## **ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT**

### ***Un projet politique d'alliance pour la neutralité climatique***

Le 11 septembre, Peter Altmaier (CDU), ministre fédéral de l'économie et de l'énergie, a présenté un projet « d'Alliance entre la société, l'économie et l'Etat pour la neutralité climatique et la prospérité », un ensemble de 20 mesures visant à accélérer la transition de l'Allemagne vers une économie bas-carbone et à atteindre les objectifs de neutralité climatique d'ici 2050. Parmi les principales mesures, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une discussion au niveau du gouvernement : (i) l'adoption par le Bundestag et le Bundesrat, avant la fin de législature (automne 2021), d'une « Charte pour la neutralité climatique et la puissance économique »; (ii) la définition d'une trajectoire de budgets carbone d'ici 2022 et 2050 ; (iii) le fléchage d'un pourcentage du PIB chaque année en faveur la protection du climat et du développement économiques; (iii) un engagement des collectivités publiques (Bund, Länder, locales) à atteindre, pour elles-mêmes, la neutralité climatique dès 2035; (iv) la création d'un label « Clean Products made in Germany » ; (v) la création de différentes instances (une fondation nationale « Climat & Economie » ; une "Maison de la transition énergétique" ; un « Conseil économique et climatique » ; une « Université climatique » internationale). Cette initiative du ministre a suscité de nombreuses réactions, pour la plupart relativement mitigées, face à des annonces certes volontaristes mais jugées très générales et peu concrètes.

### ***Un projet de budget 2021 résolument tourné vers la protection du climat***

Les ambitions en termes de protection du climat du projet de budget 2021 présenté par le gouvernement sont notables, avec notamment une forte hausse du budget du Fonds pour l'énergie et le climat, qui atteindra 27 Mds € en 2021 (soit trois fois plus qu'auparavant), alimenté à hauteur de 7,4 Mds € par le nouveau marché national carbone. Principaux bénéficiaires : le bâtiment avec 6 Mds € (contre 3,5 Mds € en 2020, le niveau de dépenses restant élevé ensuite autour de 5 Mds € par an), les transports avec 5,5 Mds € (1,9 Mds € en 2020), l'industrie avec 1,6 Mds € et l'énergie avec 1,3 Mds € (contre la moitié en 2020 dans chacun des secteurs). 1,2 Mds € seront par ailleurs destinés à la reconversion structurelle des régions minières (4 Mds € en 2022 puis 3,5 Mds € par an à partir de 2023). Saluée par la ministre de l'environnement Svenja Schulze, le budget doit financer les mesures du programme allemand de protection du climat 2030 et la réduction du prélèvement sur les énergies renouvelables (premier poste de dépenses avec 10,8 Mds €).

### ***Barbara Pompili à Berlin au conseil informel des ministres de l'environnement***

Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, s'est rendue à Berlin les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre pour le Conseil informel des ministres de l'environnement de l'UE. A cette occasion, elle a réaffirmé l'ambition de la France en faveur du projet de « loi climat » devant conduire l'UE à devenir le 1<sup>er</sup> continent neutre sur le plan climatique en 2050. La ministre a fait part du soutien de la France à l'objectif 2030 tel que proposé par Ursula von der Leyen, ambition qui doit être portée avec des outils structurants garantissant son effectivité opérationnelle, comme un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, un renforcement du marché carbone et une adaptation des politiques de soutien. La Ministre allemande de l'Environnement allemande, Svenja Schulze (SPD), a, elle aussi, annoncé son soutien aux déclarations de la présidente de la Commission européen. La Chancelière a déclaré, lors du débat budgétaire au Bundestag organisé au même moment, que la présidence allemande de l'UE se « battra » pour que les Etats membres se mettent d'accord sur un objectif de réduction des gaz à effet de serre de 55%, comme proposé par la Commission européenne : « notre objectif est d'obtenir une décision unanime de tous les Etats membres d'ici la fin de la présidence », a-t-elle rajouté.

### ***Un conseil pour la finance durable sous pression et une nouvelle obligation verte***

La Cour fédérale des comptes critique sans ambages dans un rapport adressé à la commission du budget du Bundestag le travail effectué par le [conseil pour la finance durable](#) créé par le gouvernement en juin 2019 pour définir une stratégie nationale. La cour estime que, dans son rapport intermédiaire publié en mars dernier, le conseil a omis d'analyser la situation de base de la finance durable en Allemagne (afin notamment d'évaluer les effets macroéconomiques à venir) et regrette que le gouvernement n'ait pas défini concrètement ses propres objectifs. [L'agence en charge de la gestion de la dette publique](#) annonce qu'elle va émettre 6 Md€ de plus que prévu initialement au T4 2020. Une deuxième obligation verte sera émise en novembre pour un montant d'au moins 5 Md€ et d'une échéance de 5 années. (source : Berlin Eco n°29).

## ***Une nouvelle commission pour l'avenir de l'agriculture allemande (C3A)***

La Chancelière Angela Merkel a présidé le 7 septembre la première réunion de la C3A, annoncée en décembre 2019 à l'issue de grandes manifestations agricoles. Composée de représentants de la société civile agricole, économique et scientifique ainsi que d'associations de protection de l'environnement, des consommateurs et des animaux, la C3A doit rendre un rapport d'étape cet automne avant un rapport final en juin 2021. L'objectif est de proposer un nouveau pacte social entre agriculteurs et société civile afin de mettre en accord les ambitions écologiques, la valorisation des services rendus par les agriculteurs et la viabilité économique des exploitations. C'est une initiative personnelle de la Chancelière qui associe le ministère de l'agriculture et le ministère de l'environnement. (source : Berlin\_Agro n°31)

## ***Accord signé pour une reconversion structurelle des régions minières***

Fin août, le gouvernement fédéral et les États producteurs de charbon de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, du Brandebourg, de Saxe et de Saxe-Anhalt se sont mis d'accord sur les premiers projets pour accompagner la sortie progressive du charbon jusqu'en 2038. Environ 40 Mds € doivent être consacrés aux reconversions structurelles dans ces régions charbonnières, dont deux milliards disponibles pour des projets en 2020 et 2021. Le ministère fédéral de l'économie et de l'énergie a publié une liste de neuf projets ayant déjà été approuvés pour un financement. A titre d'exemple, 30 M€ sont prévus pour la recherche sur les moteurs d'avion à faibles émissions à Cottbus et 20 M€ pour la recherche sur les carburants de substitution à Jülich. L'objectif principal de ce soutien financier est de créer des emplois durables afin d'aider les régions touchées dans leur reconversion. Un comité de coordination entre le gouvernement fédéral et les Länder a été créé pour suivre ce processus.

## ***Adoption du projet de réforme de la loi sur les énergies renouvelables (EEG)***

La réforme de la loi de soutien aux énergies renouvelables, portée par le ministre de l'économie et de l'énergie Peter Altmaier (CDU), a été approuvée en conseil des ministres le 23 septembre. Outre l'inscription dans la loi d'un objectif de neutralité carbone d'ici 2050 pour l'électricité produite et consommée en Allemagne, elle définit de nouveaux objectifs en termes d'augmentation annuelle des capacités installées (solaire, éolien on-shore et biomasse), pour atteindre l'objectif de 65 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2030. Le ministre n'exclut cependant pas que ces objectifs soient revus à la hausse en fonction des décisions à venir sur l'objectif climatique européen. L'adoption de la loi est prévue avant fin 2020, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2021.

## ***Une électricité de plus en plus verte***

Les énergies renouvelables ont été, avec 51,8 % de la production totale, la source de production d'électricité la plus importante en Allemagne au cours du premier semestre 2020, d'après les données de l'Office fédéral de la statistique. Ce chiffre représente une augmentation en valeur de la production issue de sources « vertes » de 8,3 % par rapport à la même période en 2019. C'est l'énergie éolienne qui a connu la plus forte augmentation (12,9 %), suivie de l'énergie solaire (9,9 %), tandis que le volume d'électricité produit à partir de sources d'énergie conventionnelles a diminué de 22,6 % et la production issue du charbon de pas moins de 37,8 %. Enfin, les importations d'électricité ont augmenté de 43,3 % pour atteindre 25,7 milliards de kWh, dont 1/3 des volumes provenant de la France. La consommation électrique a, de son côté, été couverte à 48 % par des énergies renouvelables au cours des 9 premiers mois de l'année 2020.

## ***Un rapport d'étape très attendu sur la recherche d'un lieu de stockage définitif pour les déchets nucléaires***

Le 28 septembre, l'Agence fédérale pour le stockage définitif (BGE) a rendu son rapport d'étape concernant la recherche d'un lieu de stockage définitif pour les déchets nucléaires allemands. Selon les conclusions de l'agence, 90 régions allemandes présentent des conditions géologiques favorables, soit 54 % du territoire (formations de sel, glaise et granit principalement). Les principaux Länder concernés sont la Bavière, le Bade Württemberg, la basse Saxe et les Länder de l'est. A noter que le site salin de Gorleben, qui avait été envisagé dans un premier temps comme lieu potentiel de stockage, est désormais exclu. A l'inverse, la Bavière entre parmi les zones retenues. Ceux-ci vont désormais être analysés à l'aune de nouveaux critères, notamment la densité de population et le taux d'urbanisation et faire l'objet de débats publics, permettant d'affiner la sélection. Le lieu de stockage définitif devra être trouvé en 2031, pour un entreposage qui débiterait en 2050 et doit pouvoir durer un million d'années. Actuellement, les 1 900 conteneurs Castor sont entreposés dans 16 zones de stockage temporaires, dont la période de stockage se termine déjà, pour beaucoup, en 2030. En 2022, ce sont 10 000 tonnes de déchets qui devront être entreposés.

## ***Un nouvel outil de lutte contre le blanchiment d'argent sur le marché immobilier***

Selon une étude réalisée pour le ministère fédéral des finances, entre 20 et 30Mds € seraient chaque année blanchis dans le seul secteur non financier en Allemagne. Un nouveau décret, en préparation côté ministère des finances, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et vise à responsabiliser davantage les intermédiaires des transactions (juristes, notaires, avocats), en les incitant à signaler plus fréquemment les cas suspects. Seront désormais soumises à déclaration, (i) les transactions immobilières impliquant des investisseurs de pays répertoriés par l'UE comme États à risque, (ii) si le paiement s'effectue tout ou en partie en espèces ou en monnaie cryptées, (iii) si le prix d'achat diffère largement des prix du marché, (iv) si le bien est revendu dans les trois années suivant son acquisition et que le prix de vente diffère sensiblement du prix d'achat. Le rapport annuel de 2019 de la cellule de renseignement financier du gouvernement indique que sur un total de 115 000 déclarations, 112 400 concernaient le secteur financier et 1 500 le secteur non financier. Seules 17 notifications de suspicion émanaient des notaires.

## **TRANSPORTS**

### ***Jean-Baptiste DJEBBARI à Hambourg les 7 et 8 septembre***

Dans le cadre de la présidence allemande de l'Union européenne, Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué chargé des transports, a participé à une conférence ministérielle à l'invitation de son homologue allemand, Andreas Scheuer, à Hambourg sur le thème de la transition écologique et la compétitivité du transport maritime et des ports. L'occasion pour le Ministre de porter, en présence de ses homologues européens (allemand, polonais, slovène, espagnol, danois...), du directeur général de la DG Move et des industriels du secteur, des messages sur l'engagement de la France en matière de réduction de l'impact climatique et environnemental du secteur maritime et de plaider pour une Europe axée sur le soutien fort à l'innovation.

### ***Conclusions du quatrième sommet automobile***

Le 8 septembre s'ouvrait le quatrième sommet automobile organisé autour de la Chancellerie, en présence des constructeurs allemands, des ministres fédéraux concernés (transport, énergie et économie), des Länder automobiles (Bade Wurtemberg, Bavière, Basse-Saxe) et des syndicats. Au-delà des aides du gouvernement (plan de relance, prolongation des dispositifs de chômage partiel, réduction de la TVA) pour pallier les conséquences de la crise du coronavirus (malgré une légère reprise d'activités, la production automobile affiche encore une baisse de -15% par rapport à l'année précédente), l'objectif affiché de la rencontre virtuelle était d'accompagner les constructeurs et leurs sous-traitants dans les changements structurels de ce secteur clé de l'économie allemande, en particulier grâce à la numérisation : faire de l'Allemagne un pionnier des véhicules autonomes, faciliter la recharge des véhicules électriques, créer et promouvoir un espace sécurisé d'échanges de données entre tous les acteurs du secteur privés et publics. La situation financière du secteur et les besoins de capitaux propres de certains sous-traitants ont également été évoqués. L'idée d'une prime à la casse pour les véhicules à combustion a été, à nouveau, rejetée.

### ***Forte montée en puissance des constructeurs allemands sur l'électricité***

Selon la fédération de l'industrie automobile, les constructeurs allemands ont encore accru leur part de marché en juillet : 67 % des véhicules électriques nouvellement immatriculés en Allemagne étaient ainsi des modèles allemands. Au cours des sept premiers mois de 2020, les constructeurs allemands détenaient une part de 31 % du marché des voitures électriques sur les principaux marchés mondiaux (UE, AELE, États-Unis, Chine, Japon, Corée et Canada). Une [étude](#) menée par l'Institut automobile de Chemnitz et basée sur l'étude des données de 18 constructeurs implantés en Europe confirme cette montée en puissance des constructeurs allemands sur l'électricité. D'après leurs estimations près d'une voiture sur quatre produite en Allemagne en 2025 sera un véhicule entièrement électrique. La moitié des véhicules entièrement électriques produits en Europe le seront en Allemagne d'ici 2025. La production annuelle de véhicules électriques en Allemagne pourrait être multipliée par huit entre 2019 et 2022 pour atteindre environ 600 000 unités et continuera à augmenter pour atteindre plus d'1,1 million en 2025.

### ***Lufthansa toujours en grande difficulté malgré le soutien du gouvernement***

Face au contexte fortement dégradé, la direction du groupe Lufthansa a annoncé que des suppressions de postes plus importantes que prévues sont actuellement à l'étude et pourraient concerner jusqu'à 40 000 ETP (contre 22 000 évoqués jusqu'alors). Après une reprise des réservations durant la période estivale, le nombre de réservation pour le mois de septembre a de nouveau diminué en raison de l'augmentation des contaminations dans l'espace européen et



des avertissements aux voyageurs. Le plan de vol d'ici la fin de l'année 2020 a ainsi été réduit à 20 à 30% par rapport à son niveau sur la même période en 2019 (alors que le groupe tablait en juin sur une reprise à 40% pour la période septembre-décembre) faisant perdre à la compagnie en moyenne 500 M€ par mois. Lufthansa a annoncé le retrait de 150 appareils de sa flotte contre 100 encore envisagé en juin et le retrait définitif des A380. Ces difficultés ont conduit la compagnie à mettre prématurément fin à la formation de 700 nouveaux pilotes face à la baisse anticipée des besoins. Par ailleurs, le centre de conseil aux consommateurs du Bade-Wurtemberg a intenté une action en justice auprès du tribunal régional de Cologne contre la Lufthansa en raison de cas récurrents de non remboursement des billets d'avion. Mi-septembre, la compagnie a déclaré avoir remboursé 6,6 millions de clients pour une valeur de 2,8Mds €.

### ***Siemens s'engage à livrer 400 locomotives de fret à DB Cargo***

La filiale de la Deutsche Bahn, DB Cargo, et Siemens ont conclu un contrat pour le remplacement de 400 véhicules diesel dont la livraison devrait débuter en 2023. Les nouvelles locomotives « électriques-diesel » seront utilisées sur le dernier kilomètre entre les voies d'évitement des clients et les lignes principales. Ces tronçons de voie ne sont généralement pas électrifiés et ne peuvent être parcourus qu'avec des moteurs à combustion. Ce type de locomotives pourrait alors passer à la traction électrique. Les locomotives diesel conventionnelles représentent actuellement 50% du parc de DB Cargo. D'ici 2030, la filiale veut réduire cette part à 10-15% et renoncer à leur utilisation d'ici 2050. En plus des locomotives « électriques-diesel », DB Cargo teste des locomotives dites hybrides, dans lesquelles un moteur diesel ne fait que soutenir la propulsion électrique. A date, 61% du réseau ferroviaire est équipé de lignes électrifiées. Il manque 13 000km pour couvrir l'ensemble du réseau. En 2019, seuls 60 km de voies ont été électrifiées. Cependant, 90 % du trafic ferroviaire de passagers en Allemagne se fait sur des lignes électriques.

## **ENTREPRISES ET INTERNATIONAL**

### ***Négociations à Hambourg entre la direction d'Airbus et le syndicat IG Metall***

Les discussions portent sur la suppression prévue de 5 100 emplois dans les usines allemandes, auxquels s'ajoutent environ 2 000 travailleurs intérimaires et 900 employés dans le groupe de sous-traitance Premium Aerotec. Le groupe européen réduit également ses effectifs en France et en Espagne de manière importante. Au total, 15 000 emplois sont concernés en Europe, soit environ 11 % de la masse salariale totale du groupe.

### ***Opel souhaite supprimer 2 000 emplois d'ici fin 2020***

D'ici la fin de l'année, le constructeur Opel a l'intention de supprimer plus de 2 000 emplois par le biais d'indemnités de licenciement, de préretraite ou de travail à temps partiel. Jusqu'à présent, seulement 500 employés ont exprimé leur intérêt pour quitter l'entreprise à de telles conditions. La crise a fortement touché le constructeur, filiale de PSA : au cours du premier semestre, les ventes du marché en Europe occidentale et orientale ont chuté de 55 % par rapport à l'année précédente. La part de marché de la marque est tombée de 5,5 % à un peu moins de 4 %.

### ***Baisse de 25 % du chiffre d'affaire du secteur des foires et salons depuis le début de la crise***

Selon de premières estimations de la Fédération allemande des foires et salons (AUMA), la crise sanitaire a déjà entraîné une baisse d'activité correspondant à 25 % du chiffre d'affaire du secteur, soit 1 Md€. La fédération estime que l'impact pourrait être plus important, en fonction de l'évolution de l'épidémie. L'AUMA signale toutefois un redémarrage très progressif des salons à partir de début septembre, avec par exemple des foires, dans des formats réduits, à Düsseldorf et à Leipzig.

### ***Optimisme prudent du secteur de la chimie***

Malgré une forte baisse du chiffre d'affaires du secteur au second semestre, de nombreuses entreprises se disent de plus en plus confiantes. Les résultats du secteur de la chimie sont souvent considérés comme des indicateurs de la santé de l'industrie. Au cours des trois derniers mois, le troisième plus grand secteur industriel allemand a fait face à une forte baisse de la demande. La production a chuté de 7,5 % par rapport au trimestre précédent, les prix des produits chimiques ont chuté de près de 3 % et le chiffre d'affaires a chuté de 11,5 % pour atteindre 44,3 milliards d'euros. Pourtant, selon un récent sondage de la fédération du secteur VCI, seule une entreprise sur deux (49 %) s'attend à retrouver son niveau d'avant la crise d'ici la fin 2021. Matthias Zachert, PDG de Lanxess, souligne ainsi « une amélioration lente mais constante de la demande » depuis quelques semaines.

## ***Reprise moins rapide que prévu pour les commandes à destination de l'industrie***

La croissance des commandes de l'industrie allemande est plus faible qu'anticipée. Les commandes ont augmenté de près de 3 % en juillet par rapport au mois précédent. Cependant, les économistes interrogés par Reuters s'attendaient à une augmentation plus importante, de l'ordre de 5 %. Cela s'explique principalement par la baisse de la demande intérieure. En revanche, les commandes à l'étranger ont augmenté de 14,4 % à partir de fin mai chez les principaux partenaires commerciaux. Malgré le rattrapage, les commandes restent inférieures aux niveaux d'avant la crise: par rapport à février 2020, les commandes sont encore inférieures de plus de 8 %.

## ***Prise de distance progressive du Gouvernement fédéral sur une ratification rapide du projet d'accord de libre-échange UE-MERCOSUR***

La Chancellerie a émis de « sérieux doutes » sur la possibilité de mettre en œuvre le projet d'accord de libre-échange à l'heure actuelle. Lors d'une rencontre avec des représentants de « Fridays for Future », elle aurait notamment demandé une renégociation, d'ici le printemps prochain, de la partie climat et protection de l'environnement du projet. Depuis, plusieurs membres du Gouvernement ont pris position. Son porte-parole, tout en confirmant les doutes de la Chancellerie, a nuancé cette position, précisant que le Gouvernement fédéral s'en tenait, pour le moment, « à l'esprit et aux objectifs de l'accord de libre-échange » et souhaitait respecter la procédure actuelle d'évaluation d'impact du projet, notamment sur l'environnement. Les « questions nécessaires » se poseront ensuite au moment de la ratification. Le Ministre de l'Economie et de l'énergie, pour sa part, a précisé, devant le Parlement européen, que la position allemande sur le projet d'ALE « restait ouverte » et que les déclarations de la Chancellerie « ne constituaient pas une décision apodictique de la manière de procéder. » Fin septembre, en marge d'un conseil informel commerce, il a toutefois qualifié de « très difficile » la signature de l'accord, dans le contexte de déforestation en Amazonie. La Ministre fédérale de l'Agriculture a également adopté un ton sceptique. Début septembre, lors du Conseil informel Agriculture, elle s'est déclarée « très très sceptique » sur le bien-fondé de l'accord.

## ***Sommet UE-Chine virtuel de Leipzig et Conseil informel consacré à la Chine annoncé pour le 16 novembre***

Le sommet UE-Chine de Leipzig a été remplacé, le 15 septembre, par une visioconférence entre les dirigeants chinois, européens et la Chancellerie fédérale. Il a eu lieu dans un contexte de tensions autour de la question des droits de l'homme (Xinjiang, Hong Kong). Par ailleurs, la Chine avait annoncé, la veille, l'interdiction des importations de viande porcine en provenance d'Allemagne, après découverte d'un cas de peste porcine. Peu de progrès ont ainsi été observés dans la négociation de l'accord sur les investissements. La réunion a néanmoins abouti à la signature de l'accord initié fin 2019 visant à reconnaître 100 indications géographiques protégées pour chacun des deux signataires. La Chancellerie fédérale a annoncé, depuis, la tenue d'un conseil européen informel consacré aux questions chinoises, le 16 novembre à Berlin. Prévu en présentiel mais sans participation chinoise, il vise notamment à traiter de l'accord sur les investissements, que l'Allemagne souhaite conclure d'ici la fin de l'année.

## ***Le projet North Stream II controversé dans le contexte de l'affaire Navalny***

La Chancellerie fédérale et le Ministre allemand des Affaires étrangères ont créé la surprise, mi-septembre, en refusant d'exclure des conséquences négatives pour le projet, après l'hospitalisation de l'opposant russe A. Navalny. Cependant, les conséquences économiques et juridiques d'un arrêt seraient significatives. Plus de cent entreprises de douze pays européens, dont la moitié en Allemagne, sont engagées dans ce projet, avec de potentiels dommages et intérêts s'élevant à plusieurs milliards d'euros. Dans la classe politique allemande, les avis sont partagés. La CDU affiche des positions divisées. La Présidente du parti et Ministre de la Défense A. Kramp-Karrenbauer, ainsi que les candidats à la présidence de la CDU, Norbert Röttgen et Friedrich Merz, prennent leurs distances avec Nord Stream 2. En revanche, les Ministres-Présidents de Rhénanie du Nord-Westphalie et de Saxe, Armin Laschet et Michael Kretschmer, estiment importants de distinguer le projet Northstream et le cas Navalny. Du côté du SPD, la ministre-présidente du Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale, Manuela Schwesig, est opposée à l'idée de stopper un chantier fournisseur d'emplois pour sa région. Le journal Die Welt estime que le gazoduc n'est pas indispensable à l'approvisionnement énergétique de l'Allemagne et que l'Europe gagnerait en indépendance énergétique à un renoncement.

## *Présentation du projet de loi sur l'insolvabilité des entreprises*

La Ministre fédérale de la Justice et de la protection des consommateurs a présenté un projet de loi transposant en droit allemand la directive européenne 2019/1023 sur la restructuration et l'insolvabilité. Il offre notamment aux entreprises la possibilité de présenter un plan de redressement qui, s'il est approuvé par 75 % des créanciers du groupe, permet d'éviter temporairement le déclenchement d'une procédure judiciaire d'insolvabilité. Le projet devrait être adopté par le Parlement d'ici la fin de l'année. La nouvelle loi prendrait ainsi la suite de la suspension du délai de trois semaines pour déposer une demande d'insolvabilité, annoncée face à la crise sanitaire en mars et prolongée partiellement jusqu'à la fin de l'année (uniquement pour les cas de surendettement).

## **NUMERIQUE – INNOVATION**

### *Le gouvernement fédéral pourrait bientôt exclure Huawei des réseaux 5G allemands en limitant strictement l'utilisation de ses composants*

Selon les informations du quotidien économique Handelsblatt, la révision de la loi sur la sécurité informatique 2.0 serait en cours de finalisation, un examen par le gouvernement est prévu en novembre. Entre autres dispositions, le gouvernement allemand envisagerait la mise en place d'une procédure de certification en deux étapes : une certification purement technique des différents composants et une évaluation « politique » de la fiabilité des fabricants. Les composants critiques doivent être certifiés par l'Office fédéral de la sécurité de l'information (BSI- Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik). Dans un second temps, les fournisseurs 5G candidats devront mettre à disposition du gouvernement une « déclaration de fiabilité ». Celle-ci sera évaluée par trois ministères (Intérieur, Affaires étrangères, Économie) et éventuellement par la Chancellerie en s'appuyant sur les informations communiquées par les services de renseignement. L'approbation dite politique devra se faire à l'unanimité. Si l'accord évite toute mention explicite de Huawei, il introduit une double approbation qui de fait ouvre la voie à une réduction significative de la part du fournisseur chinois dans les réseaux allemands. Une fois adopté par le gouvernement, le texte sera présenté au Bundestag. Si le gouvernement dit s'attendre à de longs débats ; les premières réactions sont toutefois très positives côté SPD et CDU/CSU. Même les Verts saluent un « pas dans la bonne direction » par la voix de l'eurodéputée F. Brantner. La question d'éventuels dommages et intérêts versés aux opérateurs ne semble pas avoir été abordée.

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtesor.gouv.fr).

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

#### Service Économique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne

Rédigé par (par ordre alphabétique) : Alissa ABOUD, Fabien BAUDELET, Lisa BELKAÏD, Côme DE ROCQUIGNY, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Guillaume PRIGENT

Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE

Version du 12/07/2019